



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Toulouse le 14 février 2011

Le Délégué Académique à La Vie Lycéenne

A

Monsieur Pierre Rivano,
IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire

Rectorat

Cellule Etablissements et Vie Scolaire

Secrétariat :
Annie Van-Calster
Téléphone
05 61 17 71 57
Télécopie
05 61 17 71 51
Courriel
viesco@ac-toulouse.fr

Dossier suivi par
Malik-François BRIHOUM
DAVL

**Place Saint-Jacques
31073 Toulouse cedex 9**

Objet : Diffusion de Lycéo

Lycéo est la lettre électronique des élus au conseil académique de la vie lycéenne de l'académie de Toulouse.

Depuis 2008 vous la recevez dans votre établissement par voie électronique.

Depuis l'origine l'ambition est de créer un lien véritable entre tous les lycéens de l'académie.

Mais on constate que peu de lycéens la lisent.

Pour la rendre plus visible les élus du C.A.V.L. souhaiteraient faire éditer systématiquement une copie en version papier du dernier numéro de façon à ce qu'elle puisse être mettre à disposition des élèves et de l'ensemble de la communauté scolaire dans les C.D.I.

Cette demande a été faite auprès des Référents Vie lycéenne qui sont le plus souvent des CPE en janvier dernier.